

CONTRÔLE DE NAVIGABILITE

<u>CLIENT PREvenu DES CONDITIONS DU CONTROLE :</u> ☐ Oui ☐ Non	<u>PERSMISSION DE MONTER A BORD :</u> ☐ Oui ☐ Non
--	---

<u>IDENTIFICATION DU PROPRIETAIRE ET SURVEILLANT DE PORT :</u> <u>Nom et prénom du propriétaire :</u> <u>Date du jour et heure de début :</u> <u>Nom et prénom du surveillant de port qui contrôle :</u>	<u>IDENTIFICATION DU NAVIRE :</u> <u>Nom du Navire :</u> <u>Type :</u> Vedette / Voilier / Semi-rigide / autre : <u>Chantier / modèle :</u> <u>Année :</u> <u>Longueur / Largeur :</u> <u>Immatriculation :</u> <u>Lieu de la mission :</u>
<u>ETAT DES AMMARES (EXAMEN VISUEL) :</u> <u>Etat général :</u> ☐ Très bon état apparent ☐ Bon état ☐ Usure visible ☐ A remplacer / renouveler <u>Observations :</u>	<u>ETAT DE LA COQUE / PONT (EXAMEN VISUEL) :</u> <u>Etat général :</u> ☐ Très bon état apparent ☐ Etat conforme à l'âge du bateau ☐ Points à surveiller ☐ Travaux conseillés avant la mise en vente ☐ Date du dernier carénage ☐ <u>EAU</u> : branchement en direct

<u>MOTORISATION / PROPULSION (APPARRENT ET FONCTIONNEL)</u> <u>Etat général :</u> ☐ En fonction ☐ Satisfaisant ☐ Conforme à l'usage ☐ A Surveiller ☐ Intervention recommandée ☐ Inverseur AV AR <u>Observations :</u>	<u>CIRCUIT / VANNES PASSE-COQUES (VISUEL)</u> ☐ <u>AVEC LE PROPRIETAIRE</u> ☐ Presse étoupe ☐ Manœuvre correcte ☐ Accès satisfaisant ☐ Etat cohérent ☐ Contrôle ou remplacement conseillé ☐ Col de Cygne
---	--

INSTALLATION ELECTRIQUE (APPARENTE)

- o **AVEC LE PROPRIETAIRE**
- o Installation lisible
- o Protections présentes
- o Etat conforme à l'âge
- o Améliorations conseillées

CONTROLE EFFECTUE UNIQUEMENT HORS EXPERTISE MARITIME DE MOINS D'UN AN.

MENTIONS IMPORTANTES :

Nature de la mission :

Le présent contrôle est une prestation de conseil technique simplifiée, réalisée à la demande de la capitainerie, exclusivement pour des bateaux habitables, afin de s'assurer du bon état général du bateau.

Absence de caractère d'expertise :

Le présent contrôle ne constitue pas une expertise maritime au sens assurantiel, judiciaire, contractuel ou réglementaire. Aucune valeur vénale, conformité réglementaire ou aptitude à la navigation n'est certifiée.

Limite de la mission :

Le présent contrôle repose exclusivement sur des constatations visuelles et fonctionnelles apparentes, sans démontage, sondage, mesures techniques, essais prolongés ou analyse documentaire approfondie.

Les éléments non visibles, non accessibles ou non testés de font l'objet d'aucune appréciation.

Responsabilité :

Les observations constituent des avis techniques non engageants, fondés sur l'état apparent du navire au jour de la mission. Aucune garantie n'est donnée quant à l'évolution ultérieure des éléments examinés ni quant à l'absence de défauts non apparents.

Non- opposabilité :

Le présent document est strictement non opposable aux tiers (acquéreurs, assureurs, experts, administrations, juridictions.

Usage du document :

Ce Document destiné exclusivement au propriétaire et à la capitainerie. Toute transmission à un tiers se fait sous la seule responsabilité.

Recommandation :

En cas de vente effective, de litige ou à la demande d'un tiers, la réalisation d'une expertise maritime complète est recommandée.

réalisé le,